

Garanties bancaires. Conditions standard.

Pour la clientèle entreprises et commerciale

Garanties bancaires directes d'ordre de la clientèle UBS

Emission de garanties UBS, Standby Letter of Credit	dépend du profil de risque. Commission minimale: CHF 50 par trimestre, mais avec un minimum de CHF 200 par garantie
Frais d'émission	CHF 100

Garanties bancaires indirectes d'ordre de la clientèle UBS

Emission d'une contre-garantie UBS avec instruction à la banque émettrice correspondante	dépend du profil de risque. Commission minimale: CHF 50 par trimestre, mais avec un minimum de CHF 200 par garantie
Frais d'émission	CHF 200

Garanties bancaires de banques tierces en faveur de la clientèle UBS

Commissions/frais sont, en règle générale, à la charge de donneur d'ordre

Aviser/retransmissions sans engagement ni responsabilité de UBS

Standby Letter of Credit	10 bp, min. CHF 200, max. CHF 1500
Garantie	CHF 300 flat

Garanties bancaires avec l'engagement de UBS

Standby Letter of Credit (confirmée par UBS)	dépend du profil de risque du donneur d'ordre. Commission minimale: CHF 50 par trimestre, mais avec un minimum de CHF 200 par garantie
Garantie UBS	dépend du profil de risque du donneur d'ordre. Commission minimale: CHF 50 par trimestre, mais avec un minimum de CHF 200 par garantie

Frais supplémentaires

Modifications	CHF 100
Appel à l'engagement	CHF 300
«Special handling»/Structuring/Advisory	CHF 200/h, min. CHF 100
Frais postaux/de courrier, frais de transmission	coûts effectifs

Les «garanties bancaires» englobent les cautionnements, les garanties et les Standby Letters of Credit. UBS se réserve le droit de modifier les prix en tout temps. Ces modifications seront communiquées au client de manière appropriée. Nous vous rappelons que ces informations constituent une indication générale de prix. Informations détaillées sur demande. 10 bp (basis points) égalent 0,1%.



UBS SA
Case postale, 8098 Zurich
Téléphone +41-44-234 11 11
Télex 813811ub ch
Swift UBSWCHZH80A
www.ubs.com/tef